

les dessous de l'accord

Après seize jours de grève, le syndicat FO et la Métropole ont trouvé un accord de fin de conflit. Mais de nombreuses questions restent en suspens



La Métropole estime qu'il faudra à peu près huit jours pour évacuer les ordures accumulées lors de la dernière grève. / PHOTO FRANCK FERRANT

QU'A VRAIMENT OBTENU LE SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE ?

Engagé dans un bras de fer depuis le 18 janvier dernier avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour une augmentation du régime indemnitaire, le syndicat Force ouvrière demandait une hausse de 30 euros du Rfiseep, soit le Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État. But escompté : harmoniser le salaire des éboueurs qu'ils soient à Marseille, Aubagne ou Aix-en-Provence. Pendant quinze jours, la Métropole a dit "non", renvoyant toutes discussions sur le sujet à la conférence sociale prévue le mois prochain.

Après deux semaines de silence radio, les deux partis ont repris contact. Fumée blanche mercredi après-midi : FO déclare la fin de son mouvement en annonçant l'obtention de 40 euros brut de prime. C'est moins que prévu mais "cela fait partie des négociations", consent le secrétaire général de Force ouvrière, Patrick Rué. "Tout ça pour ça", commentait-on sur les réseaux sociaux et notamment sur le groupe Facebook "Poubelle la vie", qui a mené pendant la crise une féroce campagne anti-FO.

UNE PRIME ACCORDÉE DES MAINTENANT ?

Non, pas vraiment. De l'aveu même de Patrick Rué lisant la lettre adressée par la Métropole, il s'agit "d'un objectif de relever le plancher de 40 euros minimum". De quoi laisser planer le doute sur la réalité de ce versement à l'issue de la confé-

rence sociale. "Franchement, je ne l'emisage pas", déclare le secrétaire général de FO, certain qu'il s'agit d'une base de travail avant d'envisager davantage lors de la conférence sociale. À confirmer d'autant que différentes sources métropolitaines indiquent que ces 40 euros brut correspondraient à peine à l'augmentation prévue dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire pour faire face à l'inflation...

QUE DISENT LES AUTRES SYNDICATS ?

À l'initiative de la précédente grève en décembre dernier, la FSU, l'Unsa et la CGT étaient aux aguets sur ce que pouvait obtenir FO lors de ce dernier conflit. Pourquoi ? Parce qu'eux-mêmes avaient négocié une revalorisation du Rfiseep pour la prochaine conférence sociale. Au final, ils estiment qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil et que la grève de Force ouvrière n'a pas servi à grand-chose. "Un accord en trompe l'œil", songe même Serge Tavano pour la FSU. Dans un communiqué diffusé hier, le syndicat Unsa précise tout de même que, dans le cadre de la prochaine réunion avec la Métropole, il demandera, à l'instar de la CFE-CGC, "la généralisation à l'ensemble des agents métropolitains d'une augmentation du régime indemnitaire".

LES DIVISIONS POLITIQUES

C'était attendu, ça n'a pas manqué. Après sept jours de silence sur le conflit entre FO et la Métropole, les élus de la majorité municipale de Marseille sont

Après les salaires, place à l'avis du préfet sur la décote de 15 % du temps de travail

montés au créneau pour dénoncer l'absence de dialogue. Un point de vue partagé, dans un communiqué de presse, par le maire LR des 9^e et 10^e arrondissements et également élu à la Métropole, Lionel Royer-Perreaut. "Il ne connaît pas tous les tenants et les aboutissants", avait rétorqué Yves Moraine, mandaté par la présidente LR de la Métropole, Martine Vassal.

ET MAINTENANT LA DECOTE DE 15 %

Peu évoqué lors de ce dernier conflit, le temps de travail des éboueurs devrait faire son retour sur le devant de la scène. Pourquoi ? Parce que le préfet de Région doit prochainement rendre son avis sur l'accord obtenu en décembre dernier par les syndicats sur une décote de 15% du temps de travail en raison de la pénibilité des agents de la collecte.

Cet allègement permet aux agents de la collecte de n'effectuer que 1 397 heures annuelles au lieu des 1 607 heures prévues dans le cadre de la loi sur la transformation publique. Reste à savoir si le préfet validera ou non cet accord, sachant que dans les autres collectivités de France, les éboueurs n'ont pas obtenu une telle réduction de leur temps de travail. Si le préfet ne valide pas cette mesure, il

l'attaquera alors au tribunal administratif. Lequel aura le dernier mot. Du moins dans un premier temps. Si la mesure de la Métropole est retoquée en justice, elle pourrait ensuite se tourner vers le Conseil d'État.

AU FAIT, COMBIEN DE TEMPS POUR DES RUES PROPRES ?

Aidé par les petites bennes de la mairie pour enlever le surplus d'ordures ménagères, la Métropole estime qu'il faudra à peu près huit jours pour rendre les rues propres. Gare toutefois aux effets d'annonce ! Lors de la fin de la précédente grève, nombre de rues et de grands axes n'avaient pas retrouvé un aspect idéal dans le temps escompté car de nombreux agents de la collecte étaient en arrêt maladie ou parce qu'ils disposaient d'une autorisation spéciale d'absence.

Pour comprendre la mécanique du ramassage, il faut sortir la calculatrice. En temps normal, les camions-bennes de la Métropole collectent 1 200 tonnes d'ordures ménagères par jour. Soit l'équivalent des déchets générés chaque jour par les Marseillais dans les secteurs en régie. Sachant que près de 2 000 tonnes de déchets sont en souffrance du fait de la grève, il faut que les tournées des bennes soient augmentées dans les arrondissements, sans qu'aucun grain de sable n'entre dans la mécanique. "Il faut surtout que l'organisation des tournées soit carré pour que les délais soient tenus", explique Patrick Rué.

Éric MIGUET